

- Juin 2020

Analyse de la compétitivité sur le marché euro-méditerranéen de la tomate en 2020 (données 2019)

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- Les facteurs climatiques, phytosanitaires et énergie
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La

compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Principaux résultats

Classement final des filières nationales pour la tomate en 2020 (sur 1000 points)



Les Pays-Bas arrivent en tête de cette analyse concurrentielle, loin devant la Belgique. La

filière est caractérisée par des cultures conduites intégralement sous abri et un niveau d'innovation technologique fort. La filière regroupe des exploitations de grandes tailles et des outils de production modernes, qui permettent au pays d'atteindre un rendement élevé (551 t/ha). La production reste cependant marginale (910 000 tonnes) comparée aux principaux producteurs européens. La pression pathogène dans le pays est assez modérée, mais les maraîchers craignent le ToBRFV, et de nombreuses recherches sont menées à ce sujet actuellement. Les Pays-Bas sont aussi la plaque tournante des échanges en Europe, leurs exportations de tomates ont atteint 1,1 million de tonnes en 2019, soit davantage que la production nationale. Les Pays-Bas se positionnent ainsi comme le 1^{er} exportateur européen, notamment grâce aux volumes réexportés.

La Belgique comme les Pays-Bas cultive essentiellement les tomates sous serres. Le rendement et la surface de cultures de tomates progressent, mais la production reste limitée (227 000 tonnes en 2019). Les conditions climatiques sont assez favorables avec peu d'épisodes exceptionnels et une pression pathogène régulée. Le pays cherche à développer des énergies alternatives pour chauffer les serres et compenser le faible niveau d'ensoleillement. Des initiatives sont prises dont la transition progressive vers l'utilisation de LED à basse consommation pour éclairer artificiellement les serres. Malgré un niveau de production limité, la filière dispose d'une balance commerciale excédentaire, et bénéficie d'une position géographique clé, à proximité des principaux pays importateurs de tomates.

L'Espagne, en 3^{ème} position, présente un profil très différent. Deuxième producteur européen après l'Italie, avec 5 millions de tonnes récoltées en 2019, l'Espagne bénéficie d'un atout de taille, à savoir ses faibles coûts de main d'œuvre. On y retrouve principalement des cultures de tomates en plein champ (76 %), et la part de l'offre « entrée de gamme » est prépondérante, ce qui lui permet d'afficher un prix à l'export relativement compétitif. L'Espagne se positionne ainsi comme le 2^{ème} exportateur de la zone, et est très présent en France, Allemagne, et au Royaume-Uni. Toutefois, le « potager de l'Europe » fait face à des difficultés climatiques importantes, et doit composer avec une ressource en eau limitée et des sécheresses récurrentes. Par ailleurs, la concurrence marocaine pousse les agriculteurs espagnols vers d'autres cultures telles que les poivrons, les courgettes ou les pastèques.

La France bénéficie de conditions climatiques favorables (peu de gel, bon ensoleillement, accès à la ressource en eau). Les surfaces de tomates se développent depuis quelques années, pour atteindre 5 800 ha. La production locale mise avant tout sur la qualité, et la diversité variétale ou encore le bio, en réponse aux attentes des consommateurs français. Cependant, la production nationale ne couvre que 66 % du marché français, et contraint les professionnels du secteur à importer principalement en contre-saison (novembre-avril). En conséquence, les positions de la France à l'export sont limitées et la balance commerciale largement déficitaire.

L'Allemagne se caractérise par sa production très faible 107 000 tonnes et un volume importé conséquent (720 000 tonnes), qui fait d'elle le 1^{er} importateur de tomates en Europe. Ses principaux fournisseurs sont les Pays-Bas et l'Espagne. La production allemande est

cependant en constante augmentation, et a presque doublé en 10 ans. La production allemande se démarque aussi par la présence marquée de tomates bio (20 % des surfaces). Cependant, la production locale reste assez marginale au regard de la consommation du pays (13 % d'autosuffisance), même si la consommation des ménages allemands est limitée (9 kg/an/hab), tout comme la consommation de fruits et légumes en général.

La Turquie est de loin le 1^{er} producteur de tomates sur l'ensemble des pays analysés, soit un total de 12,8 millions de tonnes essentiellement destinées à son marché local. Le pays bénéficie d'avantages indéniables : coût de main d'œuvre limité, et peu de contraintes en matière de réglementation sanitaire. La filière se positionne avec des prix compétitifs à l'export (0,51 €/kg), même si ce débouché ne représente que 4 % de la production nationale. Les exportations représentent tout de même 534 000 tonnes en 2019, ce qui en fait le 3^{ème} exportateur de la zone. Ses principaux clients sont cependant en dehors de l'Union Européenne (Azerbaïdjan, Chine, et Maroc).

Le **Maroc** produit plus de 1,35 million de tonnes en majorité destinées à l'export. Capable de fournir des tomates hors saison et à bas coût en raison d'une main d'œuvre peu onéreuse, le Maroc reste un acteur important à l'export. Il concurrence les tomates espagnoles sur les marchés européens (France et Royaume-Uni), mais profite notamment de l'embargo sur les produits agricoles européens pour approvisionner la Russie. Cependant, les contraintes sanitaires imposées par la Russie sont venues récemment freiner les approvisionnements marocains. Fort du succès du « plan vert » sur les filières agricoles, le

gouvernement marocain a lancé le plan « Génération Green » 2020-2030 qui vise à accroître la valorisation des productions agricoles marocaines.

Proche du seuil d'autosuffisance, la **Pologne** voit ses surfaces à nouveau progresser en 2019 (13 500 ha). Cependant, ses rendements restent faibles et ne semblent plus augmenter comme c'était le cas au début des années 2010. Les conditions climatiques ne sont pas forcément favorables, même si les producteurs s'en affranchissent avec 74 % des volumes cultivés sous abris. Peu présente sur les marchés internationaux, la filière polonaise affiche une balance commerciale déficitaire.

L'Italie bénéficie d'excellentes conditions climatiques pour la culture de tomates, et 91 % de sa production s'effectue en plein air, même si dans le nord du pays, on observe une transition progressive vers des serres innovantes. C'est le deuxième producteur de la zone euro-méditerranéenne (5,8 millions de tonnes), mais il se démarque de ses concurrents par l'importance de l'industrie de transformation (82 %). Les volumes dédiés aux frais sont quasi-exclusivement positionnés sur les segments « cœur de gamme » et « haut de gamme », avec des variétés diversifiées et des qualités gustatives. Le prix à l'export des tomates italiennes approche ainsi les 2 €/kg, mais les volumes exportés sont très faibles et la balance commerciale tout juste à l'équilibre.

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées/service Analyse économique des filières

raphael.bertrand@franceagrimer.fr